

LYS ROUGE

JOURNAL A TENDANCE PROVISOIREMENT HEBDOMADAIRE

ISSN 0150 - 4428

16 avril 1985

N° 24 - 6 F 50

Une folie?

Non : une expérience

Le «Lys Rouge» hebdomadaire. Est-ce sérieux ?

Oui et Non... Non car il ne paraîtra peut-être pas toutes les semaines et parce que l'expérience sera très limitée dans le temps. Non car nous avons fait l'impasse sur un certain nombre de problèmes techniques dont la solution ne nous paraît pas urgente. Alors quel jeu jouons-nous ? Le mot de jeu convient parfaitement... Nous allons en effet faire «comme si»... jouer à faire un hebdo. Les pédagogues savent que la fonction du jeu est essentielle dans le développement de la personnalité. Si les enfants jouent, c'est pour apprendre... Et si nous lançons ce petit journal, avec un brin de fantaisie, sous un titre qui a déjà servi à beaucoup d'autres expériences et

dont chacun sait à la N.A.R. qu'il est synonyme de liberté, c'est d'abord avec une intention pédagogique.

Nous avons l'intention d'apprendre un certain nombre de choses que les gens de la N.A.R. ne savent pas, ou trop mal, faire. Ce n'est pas le lieu de vous révéler ici toutes nos ambitions, mais sachez qu'au cours d'une première réunion de travail nous avons notamment décidé que notre objectif est «de créer une équipe de rédacteurs aptes à réaliser un hebdomadaire. Apprendre à travailler pour les autres (recherche de documentation, d'idées d'articles à faire par d'autres). Etre seul Responsable d'un domaine limité (attribution d'une page à un «chef de page», chargé de trouver ses rédacteurs). Créer et entretenir des sources d'information par un contact régulier avec des «informateurs». Apprendre à travailler très, très vite. Savoir nuancer l'expression de ses idées».

Mais cela n'existe-il pas déjà ? Jusqu'à un certain point oui. Le bi-mensuel «Royaliste» offre à tous les intellectuels de la N.A.R.

la possibilité de s'aguerrir au journalisme. Pourtant l'expérience des dernières années prouve que l'équipe de «Royaliste» n'arrive pas à intégrer de nouveaux rédacteurs. La machine est peut-être trop bien rodée ? Les responsabilités paraissent peut-être trop lourdes, chaque point de vue exprimé ayant tendance à être le point de vue «officiel» de la N.A.R. D'un côté des rédacteurs parfaitement expérimentés, de l'autre des militants pleins de talents et de bonne volonté mais dénués d'expérience. Nous avons décidé de leur offrir cette expérience, sans risque, avec la possibilité de se tromper, mais aussi d'innover...

Et si ça marchait... Si ce tout petit journal sur huit pages de papier recyclé parvenait à créer un choc psychologique chez ses lecteurs, si les rédacteurs se prenaient au jeu du travail très vite et très bien fait... Si après avoir reçu quelques numéros de ce «Lys-hebdo» vous ne pouviez plus vous en passer. Ne rêvons pas.

Sommaire :

page 3 : Les sectes.
page 4 : La proportionnelle
page 5 : Accords UDF-RPR
page 7 : Economie : une hirondelle ne fait pas le printemps.
page 8 : Grèce : la République aux républicains.

Frédéric AIMARD

QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?

L'organigramme n'est pas figé. Indiquons cependant que les rubriques pourraient être celles-ci : «Gauche/Droite» (responsable de la page «Droite» : Emmanuel Mousset - responsable de la page «Gauche» : Antony Spano. Ces deux responsables travaillent en commun pour dresser un panorama au jour le jour de la politique politicienne : RPR, UDF, PCF, P.S., recentrage, mode de scrutin, sondages, etc.). «Est et Ouest» (responsable de la page «Est» : Patrick Pierran, qui étudiera tout ce qui concerne le danger soviétique, avec une priorité pour l'Orient (Afghanistan, Pakistan, Inde, Cambodge...), un épluchage des déclarations des dirigeants de l'Est. Responsable de la page «Ouest» : Patrice Le Roué qui orientera son travail vers les questions économiques (Monnaie, C.E.E., Multinationales...). Une page «Société» (réformes en cours, consommation, faits divers, phénomènes de société) sera placée sous la responsabilité de Laurent Grangeret. Une rubrique «Culture» que nous voudrions axée sur les questions concernant la francophonie est confiée à Philippe Delorme. D'autres pages seront définies, d'autres apprentis journalistes seront associés à cette véritable école que sera «Lys Hebdo» dans les semaines à venir.

HALTE

Elles existent et se développent. Elles inquiètent ou scandalisent. Pourtant les sectes sont méconnues. Les causes de leur succès restent floues, l'inconscient collectif véhicule sur elle des clichés éculés et l'on passe à côté du problème majeur : celui des manipulations psychologiques.

Depuis leur création en France dans les années soixante, les sectes ont connu un développement foudroyant. Elles sont aujourd'hui près de 250 à rassembler quelques 500.000 personnes et le rapport du député Alain Vivien brosse pour la première fois un tableau complet de ces organisations marginales.

Les enquêteurs du ministère de l'Intérieur ont eu du mérite, qui ne se sont pas noyés dans «l'harmonie paradisiaque» et «l'intelligence créatrice» ni perdus dans les nombreux messies ou les multiples «nouveaux mondes».

C'est en effet une des qualités de ce rapport que d'aller à l'essentiel en extrayant du magma les sectes les plus puissantes, et partant, les plus «dangereuses» : Eglise de l'Unification (Moon), Eglise de la Nouvelle Compréhension (scientologie), Association internationale pour la conscience de Krishna, Famille d'Amour (ex-enfants de Dieu), Association de Méditation Transcendantale, pour ne citer qu'elles. Autant d'empires financiers, d'Etats dans l'Etat, parfois inquiétés pour fraude fiscale, infraction à la législation du travail voire proxénétisme, mais jouissant toujours d'une large liberté dans le cadre de la loi de 1901 sur les associations déclarées.

AU FIL DE LA SEMAINE

Nous entrons dans l'ère des retours de bâtons. François Mitterrand propose-t-il la proportionnelle pour ressouder ses troupes et gêner la droite; c'est aussitôt la démission de Michel Rocard.

L'opposition passe-t-elle un accord pour présenter un front commun et anihiler les attaques de la gauche; c'est aussitôt Raymond Barre qui annonce la création de listes concurrentes.

Les hiérarques du parti socialiste tentent-ils de resserrer les boulons à grand renfort de diplomatie et de petits pas; Jean-Pierre Chevènement met les pieds dans le plat en choisissant la présidentialisation du régime.

A trop vouloir unir, on multiplie les dissidences qui finiront par nous blaser.

Avec la mort d'Enver Hodja, «dictateur bien aimé du grand peuple albanais»; la culture et l'éducation françaises perdent encore un des nombreux tyrans qu'elles ont si bien su secréter.

Les biographies des sinistres sires qui ensanglantent le monde révèlent si fréquemment un passage dans les universités françaises que le rouge nous monte aux joues. Il faudrait s'entendre sur ce que d'aucuns nomment notre «universel rayonnement»... les

AUX GOUROUS

On daube beaucoup sur ces «multinationales du culte» sans vraiment s'interroger sur les raisons de leur croissance. Comment arrivent-elles, malgré la suspicion qui les entoure, à drainer un tel public ?

«Démission de l'Eglise» a-t-on répondu. Et de fait, l'évolution du culte catholique romain (parachevée par le concile de Vatican II) a préparé l'irruption soudaine des sectes. En privilégiant sa mission «sociale», l'Eglise a-t-elle peu à peu perdu cette dimension verticale, supérieure, cette mission d'élévation qui est la sienne ? D'où une fuite, chez les pratiquants assoifés de spiritualité (voire de mysticisme) dans d'autres directions. Sans prendre parti, il suffit d'écouter les témoignages des «nouveaux convertis» pour constater chez eux ce besoin de fervente croyance. Mais il serait injuste d'accuser individuellement les prêtres voire l'Eglise qui n'est pas maîtresse de ses rapports avec la société. Les analyses très subtiles d'un Marcel Gaucher sur la «fin de la religion» comme principe de structuration de nos sociétés, seraient sans doute d'un grand secours pour expliquer ce vide dans lequel les sectes se précipitent. Mais ces analyses dépassent le cadre modeste de cet article.

Le religieux n'explique pas tout. Notre époque connaît, on l'a assez répété, la faillite des idéologies. Elle vit aussi l'éclatement de la cellule familiale, les liens dans l'entreprise deviennent plus lâches, etc. Au total, tant sur un plan moral que sur un plan matériel, l'individu se voit accordé une assez large autonomie, que certains ressentent

comme un isolement. Or les sectes offrent un palliatif devant cette dégradation du tissu social et propose un cadre d'existence très hiérarchisé et une vie collective, communautaire, de tous les instants. Cette «assistance» est inquiétante, d'aucun la jugent dangereuse car illimitée. Faut-il pour autant interdire les sectes ?

CHANGER LE DEBAT

Il faut sortir de cette opposition stérile entre «pro» et «anti» sectes; les uns crient à la chasse aux sorcières, d'autres exigent l'interdiction pure et simple... Quantité de faux débats ressortent des placards : «mort aux faux prophètes»; «toute religion est une secte qui a réussi», ou autres poncifs.

Au nom du libre choix de l'individu, il n'est pas possible d'interdire les sectes. Inutile aussi de les accuser publiquement : on en fait des martyrs tout en accroissant leur audience. Alain Vivien l'a compris, qui ne s'en prend pas aux croyances proprement dites. L'adhésion à la secte doit rester libre, ce sont ses conditions d'existence et ses pratiques qu'il faut contrôler. Pour ce faire, il existe déjà un arsenal de textes législatifs dans les domaines fiscal, social ou pénal : encore faut-il les appliquer.

Certaines sectes n'ont pour but que l'apologie du racisme ou du nazisme, d'autres pratiquent une sorte de proxénétisme ou soumettent leurs membres à des sévices, des privations : elles doivent être impitoyablement poursuivies et condamnées. Mais bon nombre d'autres ne sont pas dan-

gereuses en elles-mêmes et leurs adeptes ne sont pas forcément plus mal lotis qu'à l'extérieur (aux heures de pointe, le métro s'emplit de zombies). Non, ce qui est dangereux, c'est l'état de réceptivité totale dans lequel baignent les sectateurs. La doctrine religieuse n'est plus seulement une référence ou un réconfort; elle détermine d'une façon totale les moindres attitudes spirituelles. Ainsi dit-on par exemple «avoir la conscience de Krishna». Traduisez : manquer complètement d'autonomie, vivre en parfait «clone mental» et se retrouver maléable à merci.

BANNIR LES MANIPULATIONS MENTALES

On dénonce, à raison, le viol psychologique auquel certaines sectes ont recours. Mais on n'a encore trouvé aucun moyen efficace de lutter contre la «programmation» de l'individu. A moins de jouer l'apprenti sorcier, nul ne peut sérieusement envisager le processus inverse : la «déprogrammation».

Les deux techniques sont tout aussi dangereuses et c'est plutôt en amont que l'on doit trouver la solution. C'est d'ailleurs ce que propose le rapport Vivien qui tente de modifier l'environnement même des adeptes en proposant un «juge de la famille» et la fermeture des écoles des sectes. La première mesure vise à soustraire les disciples aux pressions de la famille et de la secte; la seconde ouvre aux jeunes fanatisés des perspectives sur le monde extérieur. A peine émises ces idées soulèvent déjà un vaste tollé.

On ne peut que souhaiter une réelle information et une véritable politique gouvernementale quant aux sectes. Faute de réflexion, de compréhension, mais aussi de fermeté, le phénomène sectaire ne peut que s'amplifier, et les risques de dérapages se multiplier.

Laurent GRANGERET

LA PROPORTIONNELLE, OUI MAIS ...

Rude semaine : l'annonce par le Gouvernement de l'adoption d'un mode de scrutin proportionnel à l'échelle départementale avec seuil de 5% et répartition des restes à la plus forte moyenne a semé la zizanie là où on ne l'attendait pas. Dans les propres rangs de la Gauche. Le principe proportionnel, synonyme de justice et d'égalité, devait permettre à toutes les composantes du peuple français d'être représentées et atténuer la bipolarisation outrancière que subit le pays. Hélas, les modalités adoptées par le conseil des Ministre du 10 avril, font désormais plus penser à une manœuvre de dernière minute qu'à une recherche de l'équité. Michel Rocard en profite pour quitter la galère gouvernementale à laquelle il s'était enchaîné. «Ne cherchons pas 88 en 85» affirme-t-il... et pourtant ! Tout ceci sur fond de concentration accrue des pouvoirs entre les mains du Président. Oui vraiment, rude semaine à gauche.

Le choix de la proportionnelle participe du désir légitime de représenter fidèlement les diverses tendances politiques des Français

tout en rompant avec une logique d'affrontement entre blocs irréductiblement antagonistes. En ce sens, ce choix est justifié et, de plus, le mode de scrutin, majoritaire ou proportionnel, n'est nullement déterminant de la stabilité du pouvoir (cf «Royaliste» 425). La question électorale avait l'immense mérite de plonger l'Opposition dans l'embarras, certains de ses responsables s'étant par le passé prononcés en faveur de la proportionnelle. Pourtant, c'est à gauche que se font entendre les craquements, notamment au PS. Lorsqu'il s'aperçoit que l'instillation se transforme en lavement, Michel Rocard quitte le gouvernement, un œil fixé sur 88 et l'autre sur les fourches paysannes qui ne vont pas manquer de s'agiter à nouveau avec l'élargissement de la CEE. Mais le projet gouvernemental n'est plus véritablement proportionnel.

DES MODALITÉS CONTESTABLES

La tactique électorale l'emporte au détriment de la justice grâce à divers procédés :

— La répartition des restes à la plus forte moyenne et au niveau départemental vise à éliminer les formations moyennes ou petites. Ainsi, selon certaines «projections», un Parti communiste à 12% pourrait obtenir moins de 20 députés en 1986 sur un total de 577 sièges à pourvoir. Curieuse proportionnalité, bien résumée par une formule du PSU : «on renforce les gros, on lamine les moyens, on exclut tous les autres».

— Le seuil de 5% nécessaire pour participer à la répartition des sièges interdit l'émergence de toute sensibilité nouvelle. Hors le (grand) Parti, point de salut ! Les écologistes, le MRG, l'extrême-gauche et les autres ne seront pas représentés alors qu'il réunissent globalement près de 10% des suffrages. Etrange proportionnelle !

— Le scrutin de liste bloqué consacre le triomphe des appareils face à l'expression populaire. Certes, la faculté offerte au peuple, par le scrutin uninominal, de «choisir» son représentant était, pour une bonne part, illusoire. Il n'en demeure pas moins exact que dorénavant l'élection se jouera dans les états-



BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER A «ROYALISTE»
17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS

Nom/Prénom/Adresse :

.....

.....

s'abonne pour 4 numéros au «Lys Rouge» et verse pour cela 45 F à l'ordre de «Royaliste»
CCP 18 104 06 N Paris - 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris

Attention : Chaque numéro de «l'hebdomadaire» (l'expérience portera sur 4 ou 5 numéros) sera décompté pour un demi numéro aux abonnés. Ainsi le prochain «Lys Rouge» sera le 24 bis et non pas le 25.

majors lors de l'élaboration des listes, ce qui nous promet de saignantes empoignades. Cet aspect choquant de la proportionnelle aurait pu être grandement atténué grâce à la possibilité de votes de préférence pouvant modifier l'ordre des colistiers et donc influencer sur les éligibles. Le candidat ayant obtenu le plus de votes préférentiels serait le premier à obtenir un siège quelque soit son rang dans la liste et ainsi, l'électeur conserverait une certaine maîtrise des élus. Cette technique fonctionne parfaitement dans divers pays.

Enfin, le couplage des élections, législative et régionale, va faire perdre à ces dernières toute signification loale en les transformant en «législatives-bis» voire en «lots de consolations» pour les battus du premier scrutin.

Bien loin de briser le monopole des grands partis, l'instauration de la proportionnelle va donc resserrer davantage le système, le verrouiller un peu mieux. Ceci, combiné à l'augmentation du nombre des députés en pleine période de «rigueur» financière, risque d'accentuer le divorce entre les Français et leur classe politique. En définitive, le projet gouvernemental ne trahit en l'état aucune volonté d'ouverture politique, bien au contraire. Il s'inscrit dans une phase d'extension, de fait, des prérogatives présidentielles présidentielles qui pourrait prendre une dimension excessive face à une Assemblée au rôle diminué après 86.

«Comment Mitterrand va réélire Mitterrand» titrait le «Corriere della Sera». Comment l'intérêt national se dégagera-t-il de ces nouvelles dispositions, c'est la question que l'on peut désormais se poser.

Antony SPANO

Accords UDF-RPR :

L'UNION LIBRE

Le 10 avril, l'UDF et le RPR ont signé pour la première fois depuis 1981 un «accord pour gouverner». Un texte sans surprise, qui montre surtout l'anxiété de la droite devant la réforme du scrutin.

Jacques Chirac et Jean Lecanuet, tout sourire et mains offertes, paraphant une même déclaration, approuvée de ce fait par toutes les composantes de la droite, hormis le Front national, l'événement pourrait figurer en bonne place dans l'histoire politique de ces dernières années. Depuis que la droite est dans l'opposition, jamais la volonté d'union n'avait atteint un tel sommet. Mais la lecture du texte modère le bel optimisme des protagonistes de l'affaire : autant le «Programme commun de gouvernement» de la gauche était laborieux et foisonnant, autant «l'accord pour gouverner» de la droite est pauvre et plat.

Passons sur les évidences et banalités que contresignerait le premier homme politique venu (une politique étrangère «sans complaisance et sans faiblesse», «la suppression des réglementations abusives») pour aborder les thèmes de propagande au goût du jour qu'adopte cet «accord» : la «reconstruction de l'Etat républicain» passera par une «politique de contrôle et de limitation de l'immigration» et la «sécurité

des personnes et des biens». Il semble que ces deux thèmes inspirés par les ultras de la droite soient désormais le passage obligé de tout discours de l'Opposition. Avec l'engouement sans nuance pour un libéralisme primaire repérable à ses formules mille fois répétées sans gagner en crédibilité : «allègement des prélèvements obligatoires», «dénationalisation», «dénonciation des «syndicats politisés». Pour l'alternative économique, on repassera. Quoique la droite n'ait pas tort d'en rester à quelques banalités : «Le Figaro» publiait récemment le chiffrage de la politique économique que pourrait appliquer l'Opposition en cas de victoire, les résultats obtenus rejoignent étrangement les conclusions de Laurent Fabius. On n'est jamais trop prudent.

Il y a enfin les outrances de «l'accord», qui en disent long sur le sérieux des co-signataires et leur volonté de gouverner sur d'aussi faibles bases : comment peut-on sans rire vouloir assurer «la garantie constitutionnelle des libertés publiques et individuelles», comme si cette dernière avait fait défaut depuis quatre ans ? Comment peut-on vraiment évoquer la «liberté de la presse», jusqu'au «droit de propriété» en laissant ainsi penser qu'ils se trouveraient altérés

(suite en page 6)

UNE

depuis 1981 ? Parler des «retards accumulés» en matière de défense mériterait que l'on dise depuis quand cette accumulation a commencé ! Pour notre part nous croyons qu'ils sont dûs en grande partie aux choix malencontreux du septennat de Giscard. Que dire des lourds silences du document sur l'attitude parlementaire des partis d'opposition ? Pas un mot de la «cohabitation», pourtant au centre des conversations à droite, pas une ligne pour préciser s'il y aura aux législatives de 86 des listes uniques ou séparées !

A vrai dire l'«accord pour gouverner» se comprend moins par sa substance propre, insipide, que par le moment où il a été rendu public : le jour même où le conseil des ministres entérinait le projet de loi sur le scrutin proportionnel. Deux phrases sont à retenir dans la prose chiraquolecanuettiste : «l'UDF et le RPR réaffirment leur opposition à la proportionnelle», «nous gouvernerons ensemble et seulement ensemble». C'est clair, la droite a pressenti les dangers que présentait la proportionnelle pour son unité : sur sa droite, l'attrance de son électorat pour un Front national en pleine expansion; sur sa gauche, la tentation des modérés et des centristes de participer à un «gouvernement de compromis» dont Fabius le social-démocrate permettrait la composition au travers d'une «autre majorité». Pour marquer le coup et contrecarrer les intentions de François Mitterrand, il fallait donner le sentiment d'une Opposition sans faille ni état d'âme, permettre un accord rapide des deux principaux partis d'opposition, plus qu'un accord véritable de gouvernement. D'autant que chacun y trouve matière à résoudre ses problèmes internes : le R.P.R. doit se faire pardonner le crime de lèse-majesté qui a été le sien

de 1977 à 1981, en devenant partisan fervent de l'union, l'UDF doit resserrer ses propres rangs face aux manœuvres des barristes. Mais cet accord-riposte empêchera-t-il finalement les reclassements politiques que favorisera inévitablement la proportionnelle ? Pas évident, quand on voit qu'en bien des départements, RPR et UDF seront plutôt incités à faire cavalier seul, en se démarquant fortement l'un de l'autre, comme le veut la logique proportionnelle. Déjà Raymond Barre prône l'établissement de listes séparées en certains départements. Bref, ce n'est pas un mariage en bonne et due forme qui a été célébré ce 10 avril, mais une sorte d'«union libre» qui laisse chaque partisan maître de ses choix.

Au-delà de ces considérations stratégiques, les Français sont en droit d'attendre de l'Opposition un autre langage que celui qu'elle tient depuis quatre ans : critiques systématiques, soumission aux modes, absence de projet véritable. Il est vrai que Jacques Chirac et Jean Lecanuet, au terme de leur présent accord, nous promettent pour l'automne de révéler leurs «propositions de gouvernement». Alors, enfin, peut-être...

Emmanuel MOUSSET

«LYS ROUGE»

directeur de la publication
Yvan AUMONT

imprimé par nos soins

17, rue des Petits-Champs
75001 PARIS

Abonnement normal : 45 F
Abonnement soutien : 60 F

à l'ordre de «Royaliste»
CCP 18 104 06 N Paris

Les bons résultats obtenus à la fin de l'année dernière par le gouvernement, notamment en matière de hausse des prix, ne doivent pas nous leurrer; la crise n'est pas terminée. Loin de là.

Deux informations rendues publiques cette semaine nous oblige à un minimum de réalisme. La première est l'envoi par Laurent Fabius de la lettre de cadrage à tous les membres du gouvernement.

Même si, comme le prouve l'expérience, il existe des différences notables entre les chiffres publiés par la lettre de cadrage - qui fixe un plafond aux dépenses de chaque ministère - et les chiffres retenus au moment de la présentation au Parlement du budget définitif, celle-ci peut servir d'indicateur de tendance. Or la lettre de cadrage du présent exercice (budget de 1986) ressemble à s'y méprendre à celle de l'exercice précédent (pourtant rédigée par Pierre Mauroy).

Comme Mauroy, Fabius préconise une réduction des effectifs de la fonction publique de 1% et, comme Mauroy, il a peu de chances d'y parvenir, compte tenu du fait que les fonctionnaires représentent un groupe de pression important. Comme Mauroy, Fabius souhaite voir les dépenses de fonctionnement de chaque secteur ministériel diminuer de 3%. Là encore, les pesanteurs administratives et les habitudes des fonctionnaires lui laissent peu de chances d'atteindre son but.

HIRONDELLE NE FAIT

PAS LE PRINTEMPS

En revanche une source non négligeable d'économies peut être espérée du côté des « crédits d'intervention » de l'Etat dans la mesure où le premier ministre désire mettre un terme au sacrosaint principe des « services votés » qui a fait les beaux jours des débats sur l'adoption des précédentes lois de finances. Désormais, selon le terme même de Laurent Fabius les subventions diverses accordées au cours des exercices antérieurs ne seront pas reconduits mais soumis à un réexamen « systématique ».

Comme on le voit la rigueur a encore de beaux jours devant elle d'autant que les chiffres qui ont servi à l'élaboration de cette lettre de cadrage viennent de prévisions datant de décembre 84 et tablant sur un taux d'inflation de 4% et un taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 2%. Or le taux d'inflation sera en 1985 probablement supérieur à 4% (1) et le taux de croissance du PIB risque d'être de beaucoup inférieur au 2% retenu. Les efforts auxquels le premier mi-

nistre convie son gouvernement et par on intermédiaire, les Français seront plus important qu'il ne le laisse penser.

Ces considérations nous amènent directement à évoquer le second point. Il s'agit de la publication des résultats de l'économie française en 1984. Si en ce qui concerne l'inflation, notre pays a confirmé les espoirs qu'avait fait naître le plan de rigueur gouvernemental, il n'en est pas de même pour notre commerce extérieur qui reste largement déficitaire. Mais il y a plus grave, et ceci explique peut-être cela. La croissance américaine atteint ses limites. En effet, selon les estimations de l'OCDE, celle-ci passerait d'un taux de 6,8% l'an depuis 1983 à un taux de 3,5% en 1985. Du même coup, du fait de l'environnement international et de l'interdépendance des économies nationales, le gouvernement français se voit obligé de ramener ses propres prévisions à un taux de croissance inférieur à 1%.

Dans ce contexte, la relance par la consommation ayant échoué à deux reprises (en 77 et en 81) et la relance par les investissements ayant montré ses limites, Fabius n'a que deux solutions : poursuivre sur sa lancée et gérer la crise au jour le jour en faisant en sorte que cela ne nuise pas trop à sa carrière politique ou bien établir un projet d'action gouvernementale ambitieux et à long terme, sous peine de voir la France peu à peu disparaître du premier plan de la scène internationale.

Malheureusement nous sommes dans une période de pré-campagne électorale et il y a peu de chance de voir le gouvernement se lancer dans un projet d'envergure. Au contraire, jusqu'en 86, il se contentera de conserver et de valoriser les avantages acquis aussi maigres et aussi précaires soient-ils.

Patrice LE ROUE

(1) Pour le premier trimestre, il est déjà de 1,7 !

DITES LE FRANCHEMENT !

Que pensez-vous de ce numéro ? Attendez-vous quelque chose de positif de cette expérience ? Si oui, quoi ? Seriez-vous prêt à payer un abonnement de 100 F / 200 F / autre prix à préciser : / pour recevoir une telle lettre d'information hebdomadaire. Pensez-vous qu'une telle lettre pourrait paraître en alternance avec le bi-mensuel « Royaliste » et dans ce cas vous y abonneriez-vous ? Etc., etc.

GRECE : LA RÉPUBLIQUE

AUX RÉPUBLICAINS

En refusant la réélection du Président Caramanlis et en faisant élire dans un mouchoir de poche M. Sartzetakis à la fonction suprême, puis en déposant un projet de réforme constitutionnelle visant à diminuer les pouvoirs du Président, le Premier ministre grec a pris le risque de provoquer une crise politique. Si le projet est adopté, l'équilibre politique de la Grèce pourrait à terme être mis en cause.

C'est dans l'indifférence d'un peuple déjà blasé des querelles politiques que l'on s'acheminait tranquillement vers la fin de la législature et vers la reconduction de M. Caramanlis comme chef de l'Etat. Or, à la surprise générale, le Premier ministre Papandréou, annonce le 9 mars que le PASOK (Parti socialiste grec) ne soutiendra pas la candidature du président sortant, mais qu'il présentera son propre candidat, Christos Sartzetakis. Le chef de l'Etat grec démissionne peu après, mettant ainsi de lui-même un terme anticipé à son mandat.

Pourquoi le chef du PASOK ne veut-il pas d'une candidature Caramanlis ? Ce dernier, homme de droite, n'a jamais cherché à s'opposer à la politique mise en œuvre par le gouvernement socialiste. Mais le Premier ministre veut amender la Constitution de façon à retirer au président le pouvoir de dissolution de l'Assemblée de soumettre un projet de loi à référendum, et d'utiliser des pouvoirs exceptionnels en cas de crise politique majeure comme le lui confèrent actuellement les textes. Un président neutre

pour ne pas dire potiche lui serait davantage. Or il sait Caramanlis opposé à cette idée et pouvant être gênant.

Papandréou agit en fidèle disciple de l'idéologie républicaine. Aucun pouvoir arbitral ne peut être conçu en dehors de la volonté générale incarnée par l'Assemblée nationale. Or la Grèce, pays dont l'unité est encore fragile, marqué qu'il a été par la guerre civile de 1949, et la dictature des colonels, a besoin d'un arbitre incarnant l'unité nationale et susceptible de dénouer les crises politiques toujours possibles.

A ce jour, Papandréou a gagné la manche. Caramanlis est parti, Sartzetakis a été élu président le 19 mars au troisième tour de scrutin, mais en obtenant juste le minimum de voix nécessaire et grâce au vote du président par intérim, M. Alevras, dont la validité de la participation au scrutin a été mise en cause. L'autorité du nouveau président que la droite refuse de reconnaître est donc faible. Par ailleurs, même si dans les jours qui viennent l'Assemblée nationale vote pour la seconde fois en faveur du projet de réforme constitutionnelle; des élections législatives anticipées sont nécessaires car pour être adopté le projet doit être voté deux fois par deux assemblées.

Les Grecs pourraient retourner aux urnes dès juin. Le leader socialiste compte sur le peu de faveur de la droite dans l'opinion pour signer un nouveau bail avec

le pouvoir. Quel chef la Nouvelle Démocratie peut-elle lancer dans la bataille contre le charismatique Papandréou ? Personne... sauf si Caramanlis décide de mener au combat le mouvement qu'il a contribué à créer, son prestige demeurant intact aux yeux de l'opinion. Peut-être est-ce pour cela qu'il a démissionné, à moins que, lassé, il ne soit décidé à se retirer de la vie politique.

Quel que soit le gagnant de la prochaine joute électorale, le problème constitutionnel grec restera posé. Si le PASOK l'emporte, la Grèce n'aura plus qu'un président fantôme. Si la droite l'emporte la réforme ne passera pas et le nouveau président sera détenteur de pouvoirs qu'il ne veut pas exercer. Il pourrait alors démissionner, mettant provisoirement fin à une crise inutile.

Après la chute des colonels, Caramanlis avait lui-même soumis à référendum la forme politique que devait prendre la démocratie grecque. La République ou la Monarchie ? Sa stature d'homme providentiel ne pouvait se satisfaire d'une concurrence royale. La République l'avait emporté à sa grande satisfaction. On peut penser que si Caramanlis avait été plus modeste dans ses ambitions, la démocratie grecque serait aujourd'hui plus solide.

J.-M. T.